

Procès-verbal de l'arrestation de Dagobert Heumann à Pertuis ; 26 août 1942

15^e LEGION

COMPAGNIE DE
VAUCLUSE

SECTION D'APT

BRIGADE DE
PERTUIS

N° 391 du
26 Août 1942

PROCES VERBAL
constatant l'ar-
restation de
l'Israélite alle-
mand HEUMANN,
Dagobert.

1^{ère} EXPEDITION

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, vingt six août, mil neuf cent quaran-
te deux à six heures quinze.

Nous soussignés : QUÉYREL, Séraphin, Adjudant
GUILBAUD, Arthur
et VILLARET, René


gendarmes à la résidence de Pertuis département de
Vaucluse, revêtus de notre uniforme et conformément
aux ordres de nos chefs, en service à la résidence, se
agissant en vertu de la note de Monsieur le Préfet
de Vaucluse N° 1074 ~~du 24 août 1942~~ ~~transmise~~ ~~en date~~
du 24 août 1942, transmise sous N° 232/3 S Section
le 25 août 1942, relative au rassemblement des Isra-
élites entrés en France après le 1^{er} Janvier 1936,
nous sommes présentés à l'Hôtel des négociants rue
de La Tour où se trouvait le sujet allemand HEUMANN
Dagobert, 47 ans, sans profession, né le 31 Mai 1895 à
Frecken (Allemagne), de Isaac et de MERIER, Béatrice,
nationalité allemande, titulaire de la Carte d'iden-
tité d'Etranger N° 40-A.P. 25651 délivrée le 6 Juin
1942 par la Préfecture de Vaucluse valable jusqu'au
18 Mars 1943, qui s'est conformé à la mesure dont il
est l'objet.

HEUMANN a confié la garde de son mobilier à
Monsieur STRAUSS, Raymond résidant 10 rue Galante
à Pertuis.

DEUX (La première à Monsieur le Préfet de
{ Vaucluse à Avignon,
EXPEDITIONS (La deuxième aux archives.

Vu et transmis par le Chef d'Escadron
Commandant la Compagnie,
à Monsieur le Préfet de Vaucluse
à Avignon.

Le 29 AOUT 1942



Villaret *Quéyrel* *G. Quéyrel*

ADV 7W16, PV n°391 de la brigade de Pertuis du 26 août 1942.

Transcription

GENDARMERIE NATIONALE

15° Légion / Compagnie de Vaucluse / Section d'Apt / Brigade de Pertuis

N° 391 du 26 août 1942

Procès-verbal constatant l'arrestation de l'Israélite allemand HEUMANN Dagobert

1^e expédition

Ce jourd'hui, vingt-six août mil neuf cent quarante deux, à six heures quinze.

Nous soussignés : QUEYREL Séraphin, Adjudant ; GUIBAUD, Arthur et VILLARET, René, gendarmes à la résidence de Pertuis, département de Vaucluse, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en service à la résidence, agissant en vertu de la note de Monsieur le Préfet de Vaucluse n°1074 en date du 24 août 1942, transmise sous n°232/3 S Section le 25 août 1942, relative au rassemblement des Israélites entrés en France après le 1^{er} janvier 1936, nous nous sommes présentés à l'Hôtel des négociants rue de la Tour où se trouvait le sujet allemand HEUMANN, Dagobert, 47 ans , sans profession, né le 31 Mai 1895 à Frechen (Allemagne) de Isaac et de MEIER, Emilie, nationalité allemande, titulaire de la carte d'identité d'étranger n°40-A.P.25631, délivrée le 6 juin 1942 par la Préfecture de Vaucluse valable jusqu'au 18 mars 1943, qui s'est conformé à la mesure dont il est l'objet.

HEUMANN a confié la garde de son mobilier à Monsieur STRAUSS, Raymond, résidant 10 rue Galante à Pertuis.

Deux expéditions : la première à Monsieur le Préfet de Vaucluse à Avignon, la deuxième aux archives.

Trois signatures

Vu et transmis par le Chef d'Escadron Commandant la Compagnie à Monsieur le Préfet de Vaucluse à Avignon.

Le 29 août 1942. *Une signature*